

Questions au Feuilleton

CA-C—M. HI PONG NO

Question n° 778—M. Cossitt:

1. Au sujet de la réponse à la question n° 2765 de la Deuxième session du 30^e Parlement qui déclarait en partie que dans la région de Toronto les services de la Commission d'assurance-chômage ne disposaient pas de brigade interne chargée du dépistage de la fraude ou de tout groupe semblable, une autre enquête effectuée par le gouvernement a-t-elle révélé qu'une telle brigade ou un tel groupe existe effectivement?

2. a) M. Hi Pong No est-il un membre de ce groupe, b) quels sont les renseignements complets sur ses états de service au sein de la Commission ou sur ses relations avec cet organisme, c) quelles connaissances possède-t-il pour occuper ce poste et quelles fonctions exerce-t-il depuis sa nomination?

3. Le gouvernement sait-il si M. Hi Pong No est un ancien agent du service interne de renseignements sud-coréen et, a) dans l'affirmative, quels renseignements le gouvernement possède-t-il à ce sujet, b) sinon, le gouvernement effectuera-t-il une enquête à ce sujet et fournira-t-il les renseignements afférents?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): 1. Non.

2. a) Ces renseignements ne sont pas disponibles. b) M. No a été engagé le 11 février 1974, à titre d'agent de contrôle des prestations, et il a occupé ce poste jusqu'au 3 octobre 1977. c) M. No répondait aux conditions de candidature suivantes pour ce qui a trait au poste d'agent de contrôle des prestations: Diplôme universitaire et aptitude manifeste à remplir des fonctions administratives générales ou aptitude bien déterminée à accomplir des tâches administratives et aptitude qu'on retrouve d'ordinaire chez les personnes qui ont terminé avec succès des études secondaires. Antécédents professionnels témoignant d'un bon rendement ou d'aptitudes dans les domaines suivants: interprétation et application de la loi et du Règlement sur l'assurance-chômage; entrevues personnelles; ou enquêtes (au civil ou au criminel). M. No a rempli les fonctions énoncées au 2.b) ci-dessus jusqu'au 3 octobre 1977, date à laquelle il a été affecté à un cours de formation aux bureaux d'Immigration Canada, à Toronto.

3. a) et b) Les renseignements concernant les antécédents professionnels d'un employé, lorsqu'ils sont donnés à la Fonction publique par la personne concernée, le sont à titre confidentiel. Il nous est donc impossible de vous divulguer toute information ayant aux antécédents de travail de M. No.

LES BILLETS GRATUITS D'AIR CANADA

Question n° 1201—M. Cossitt:

1. Le gouvernement connaît-il la déclaration faite aux organes de presse par M. Hugh Riopelle d'Air Canada, selon laquelle certains agents, directeurs, vendeurs et autres cadres des Affaires publiques de la compagnie aérienne reçoivent une série de billets gratuits qu'ils peuvent distribuer comme bon leur semble et, dans l'affirmative, combien de ces billets ont été émis au cours des quatre dernières années, et quel en est par an, le nombre en première et en deuxième classe?

2. A combien s'élèvent les pertes de recettes que subit la compagnie en distribuant ces billets?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): La direction d'Air Canada répond comme suit: 1. Oui. Voir les réponses aux questions 1523, 1559, 2316 et 5266 de la 1^{re} session de la 30^e législature.

2. Au cours des périodes de pointe, les billets gratuits distribués à des fins de publicité ne sont pas valides; donc, ces

[M. Cullen.]

billets sont normalement utilisés lorsqu'il y a des places libres sur des vols et les pertes de recettes seraient minimales.

LA DISTRIBUTION DU COURRIER

Question n° 1207—M. Epp:

1. Quel est le coût, par lettre, de la distribution du courrier à domicile au Canada?

2. Quel est le coût, par lettre, du courrier distribué dans le Canada rural en ce qui concerne a) les boîtes postales rurales, b) la distribution générale?

L'hon. J.-Gilles Lamontagne (ministre des Postes): 1. En ce qui touche le service de distribution, le coût, par lettre, est de 7.89c. Ceci ne tient pas compte des autres coûts de manutention, notamment les coûts de levée, de traitement et de transport.

2. a) Il est impossible de fournir ce renseignement en raison d'un manque de données sur le volume de courrier. b) En ce qui touche le service de poste restante, le coût, par lettre, de la distribution du courrier dans des régions rurales du Canada est de 4.22c. Tel qu'indiqué dans la réponse à la question 1, ce coût ne tient pas compte des autres coûts de manutention, notamment des coûts de levée, de traitement, et de transport.

LES FEMMES OCCUPANT DES POSTES DE NIVEAU SX

Question n° 1263—Mme Pigott:

Combien de femmes occupent des postes de niveau SX dans la Fonction publique et, dans chaque cas, quels sont leurs a) nom, b) titre officiel, ainsi que la date de leur nomination, c) niveau d'instruction?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Au 31 janvier 1978, 31 femmes occupaient des postes SX. Les postes de cinq autres femmes étaient classifiés comme SX et sept femmes occupaient des postes de niveau équivalent à des postes SX. Les noms, titres officiels et les dates de nomination de ces employés se résument comme suit:

Nom	Titre	Date de Nomination
J. R. Smith	Directeur, Produits alimentaires et agriculture, CLCI	2 septembre 1977
C. F. Robertshaw	Directeur, Recherche et affaires internationales, CC	14 mars 1977
M. E. Hynna	Secrétaire général, CCDP	1 novembre 1977
M. R. Prentis	Directeur général, Direction de l'économique des télécommunications, COM	12 avril 1976
E. Cooper Stein	Directeur, Direction de l'arbitrage, CMEIC	7 septembre 1977
I. E. Johnson	Directeur exécutif associé, Formation de la main-d'œuvre, CMEIC	1 mars 1976
V. A. Sims	Directeur général, Co-ordination du programme et des priorités, CMEIC	1 mai 1976
M. Johnson	Directeur général régional, Pêches, PE	1 avril 1976
J. A. K. MacDonnell	Directeur exécutif, Deer Lodge, AAC	14 mai 1973
M. Chartier-Gauvin	Directeur, Politique de promotion sociale et de main-d'œuvre, FIN	5 juillet 1977
B. A. Mercer	Directeur adjoint, Développement économique, FIN	16 décembre 1974
K. B. Cooke	Directeur, Division de la recherche, AIN	3 août 1976